



## DECISION MUNICIPALE N° 2023-039

**Objet : Conclusion d'un marché public de travaux n°202303 relatif à la Mise en place de LED dans les sites de la ville de Boissy**

Le Maire de BOISSY SOUS SAINT YON,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,  
VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-046 du 25 mai 2020 portant délégations consenties au Maire, et notamment l'article 1.4 relatif à la passation et à la signature des marchés publics,  
VU le code de la Commande Publique,  
VU la consultation ayant eu lieu du 28 février au 15 mars 2023,

**CONSIDÉRANT** les critères de sélection des offres rappelés dans la consultation,

**CONSIDERANT** les propositions faites à la commune par trois entreprises après consultation en procédure adaptée,

**CONSIDERANT** la proposition économiquement la plus avantageuse faite par la société NRJ électricité conformément aux critères : matériel proposé (30 %) prix de la prestation (70%),

### DÉCIDE

**ARTICLE 1** : De retenir la proposition de la société NRJ électricité située Z.A. du Chênet, 91490 MILLY LA FORET pour un montant de 44 677,13 € HT soit 53 612,56 € TTC.

**ARTICLE 2** : De signer le contrat correspondant pour un montant de 44 677,13 € HT soit 53 612,56 € TTC.

**ARTICLE 3** : Précise que les crédits seront inscrits au budget principal 2023.

**PRÉCISE** que la présente décision sera transmise au représentant de l'État et inscrite au registre des délibérations, qu'un extrait en sera affiché à la Mairie, et qu'elle fera l'objet d'un compte rendu lors du prochain Conseil Municipal.

**DIT** que la Présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

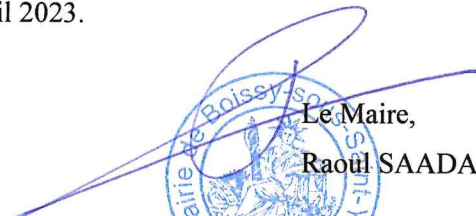
Fait à BOISSY SOUS SAINT YON, le 12 avril 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219100856-20230414-DM2023-039-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023  
Affichage : 18/04/2023

  
Le Maire,  
Raoul SAADA

